



PROJECTIONS DE TENDANCES

LES NOUVELLES FORMES D'ENTREPRENDRE



FONDATION ENTREPRENDRE
Accompagner l'entrepreneuriat dont la société a besoin

PROJECTIONS DE TENDANCES

1

Les équilibres territoriaux

2

L'intensification des crises économiques et sociales

3

La prise en compte des limites planétaires

4

Les métiers de demain

5

Les valeurs et les imaginaires de l'entrepreneuriat

6

Les nouvelles formes d'entreprendre

7

La structuration du marché des acteurs de l'accompagnement de l'entrepreneuriat

8

Le soutien public à l'entrepreneuriat



FONDATION ENTREPRENDRE
Accompagner l'entrepreneuriat dont la société a besoin

Les fiches « projections de tendances » ont été réalisées dans le cadre de la démarche prospective « L'entrepreneuriat souhaitable en 2040 », initiée par la Fondation Entreprendre et conduite par Julie Rieg, sociologue indépendante et fondatrice de Change it Use it. Elles portent sur des variables considérées à la fois comme incertaines dans le futur et impactantes dans le champ prospectif étudié, ici l'entrepreneuriat et son accompagnement.

Les projections de tendances et les hypothèses « et si » que présentent ce document reposent sur une analyse documentaire (articles de recherche, ouvrages, rapports d'études, études prospectives...) et des entretiens avec des experts reconnus des enjeux explorés.

Ce document de projection de tendances constitue l'un des matériaux de la démarche de prospective menée par la Fondation Entreprendre qui vise à permettre à l'écosystème d'acteurs qui agit en faveur de l'entrepreneuriat de co-produire une vision souhaitée et réaliste de l'entrepreneuriat à l'horizon 2040 et de la décliner en orientations stratégiques à destination des acteurs de l'accompagnement de l'entrepreneuriat.

6 LES NOUVELLES FORMES D'ENTREPRENDRE

EST-CE QU'EN 2040



... plus de 50 % des entrepreneurs travailleront par l'intermédiaire d'une plateforme numérique (type Uber, Booking ou Amazon) ?

... les plateformes numériques seront dans l'obligation de travailler de manière équitable avec leurs prestataires ?

... la majorité des entreprises commerciales auront adopté le statut d'entreprise à mission ?

... les acteurs de l'accompagnement n'interviendront plus uniquement dans la création d'entreprise, mais aussi dans leur transformation, les modèles évoluant fortement ?

... les acteurs de l'accompagnement de l'entrepreneuriat accompagneront tout porteur d'un nouveau projet, que ce dernier passe par une création d'entreprise ou non ?

... les entreprises recruteront moins de salariés et travailleront en réseau avec des entrepreneurs compétents, en fonction de leurs activités et des missions à mener ?



Premier constat et non des moindres, le nombre de créations d'entreprise augmente ces dernières années, et ce notamment depuis 2018. La crise sanitaire n'a pas freiné cette tendance, au contraire. En 2021, 995 900 créations d'entreprise ont été enregistrées, soit + 80 % par rapport au nombre moyen annuel de créations sur la période 2000-2017.

Quasiment tous les secteurs sont concernés par les hausses de création d'entreprise et notamment le transport et l'entreposage (+25 %), les activités spécialisées, scientifiques et techniques (+17 %) et les autres services aux ménages (+42 %). Toutes les régions sont touchées avec un taux de croissance de +9 % au plus bas.

Figure 2a – Nombre de créations d'entreprises par secteur d'activité en 2021

en milliers

Secteur d'activité	Sociétés	Entreprises individuelles classiques	Micro-entrepreneurs	Ensemble
Industrie	12,1	3,3	32,4	47,8
Construction	36,5	5,3	46,9	88,8
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	49,0	9,8	79,4	138,2
Transports et entreposage	10,6	6,3	109,4	126,2
Hébergement et restauration	19,7	2,6	17,8	40,2
Information et communication	15,7	1,6	36,3	53,6
Activités financières et d'assurance	22,6	1,2	4,1	27,9
Activités immobilières	23,8	2,8	17,4	44,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	41,7	9,9	111,9	163,5
Activités de services administratifs et de soutien	17,5	4,4	44,5	66,5
Enseignement	5,8	0,9	40,1	46,8
Santé humaine et action sociale	5,0	21,1	19,4	45,5
Arts, spectacles et activités récréatives	2,8	10,7	17,5	30,9
Autres services aux ménages	8,1	3,4	64,4	75,9
Ensemble	271,0	83,4	641,5	995,9

Note : niveau d'agrégation A21 de la NAF rév. 2 (sauf pour l'industrie qui est en A10).

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Lecture : en 2021, 47 800 entreprises ont été créées dans l'industrie.

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

En 2021 toujours, deux tiers des entreprises créées l'ont été sous le régime de la micro-entreprise, qui cache une disparité de situations. Pour certains, le statut permet d'exercer une activité d'appoint (29 % des micro-entrepreneurs en 2019) ; pour d'autres, il est une occasion de vivre d'une activité qui leur convient, sans velléité d'embauche ou de croissance ; pour d'autres encore, la micro-entreprise est subie et permet de pallier à une absence d'emploi.

40 % des micro-entrepreneurs déclarent qu'ils n'auraient pas créé d'entreprise en l'absence de ce statut juridique, ce qui démontre à la fois une facilité d'accès à l'entrepreneuriat et l'arrivée d'entrepreneurs dits subis (c'est-à-dire qui entreprennent faute d'alternative).

Si le statut de micro-entreprise a su trouver de nombreux adeptes, il est aussi source de précarité. En 2019, les micro-entrepreneurs gagnent en moyenne 6,5 fois moins que les non-salariés classiques avec une moyenne de 590 euros par mois. Pour les micro-entrepreneurs qui n'exercent pas d'activité salariée, la moyenne est de 680 euros par mois.

La croissance des micro-entreprises participe aussi de l'ubérisation de l'économie, que certains appellent la « gig economy » (travail à la demande, à la tâche). En 2018, 16 % des nouveaux micro-entrepreneurs déclarent travailler par l'intermédiaire d'une plateforme numérique, pourcentage qui s'élève à 65 % dans le secteur du transport.

Le cumul des métiers est une autre tendance. Les individus concernés sont appelés des slashers et il y en aurait plus de 4 millions en France en 2020 (16 % des actifs). Pour certains, être slasher est un choix qui permet de faire plusieurs choses que l'on aime et de rompre avec la monotonie d'un emploi (70 % des slashers). Pour d'autres, des activités plurielles rendent compte d'une difficulté à trouver un emploi fixe et stable et de joindre les deux bouts (30 % donc).



Au-delà des slashers, on assiste aussi à la croissance d'un entrepreneuriat dit subi, c'est-à-dire de la création d'entreprise faute d'alternative. Christel Tessier-Dargent, chercheuse en sciences de la gestion et management, rend compte de la diversité de profils d'entrepreneurs subis et propose la typologie suivante :

- les « déclassés » (qui n'arrivent pas à s'insérer ou à se réinsérer sur le marché du travail),
- les « discriminés » (qui font face à une discrimination par l'âge, la culture, le genre...),
- les « démunis » (qui correspondent aux personnes les plus précaires),
- les « d'héritage » (qui doivent reprendre l'entreprise familiale mais ne le souhaitent pas),
- les « de lieu » (qui créent une entreprise pour ne pas avoir à déménager là où ils pourraient trouver un emploi),
- et les « détachés » (qui ont des métiers où l'entrepreneuriat se développe fortement, comme le BTP ou le journalisme, et qui sont contraints de franchir le pas pour répondre à une exigence du commanditaire et plus largement du marché).

Du côté des types de projets entrepreneuriaux déployés, on assiste à l'émergence de l'entrepreneuriat social, de l'entrepreneuriat collectif et de l'entrepreneuriat de territoire. Ces dynamiques s'inscrivent dans la vague des entreprises d'utilité sociale ou à impact, c'est-à-dire des entreprises qui souhaitent agir pour l'intérêt général, le bien commun, et répondre à des enjeux socio-économiques, environnementaux ou territoriaux.

L'augmentation des coopératives et entreprises d'utilité sociale rendent bien compte de cette émergence. Selon le panorama des entreprises coopératives (édition 2022), la France comptait 22 600 entreprises coopératives en 2020, pour 1,3 million de salariés et 30 % de parts sociales détenues par les sociétaires. Plus largement, l'économie sociale et solidaire représentait 255 000 établissements en France, 2,3 millions de salariés et 10 % du PIB français.

L'émergence des entreprises à mission est un autre indicateur de l'entrepreneuriat à impact. Instaurée en France avec la loi Pacte en 2019 (Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises), la qualité d'entreprise à mission encourage les entreprises à définir une raison d'être, à la traduire en une mission explicitant clairement des objectifs sociaux et environnementaux, et à fixer le cadre nécessaire à leur atteinte. De nombreuses entreprises franchissent le pas dès les années 2010. Il est question pour elles de valoriser leur image, d'attirer des talents, mais aussi de réussir à se financer. Selon l'Observatoire des sociétés à mission, deux ans après sa création, on enregistre 505 entreprises à mission en France.

Autre indicateur : il a fallu dix ans à peine pour atteindre 500 Start-ups « Tech for good » en France (des entreprises qui utilisent la technologie pour générer un impact socialement utile). Si le soutien de gouvernement y est pour quelque chose (avec le programme French Impact notamment), ces entreprises témoignent aussi d'une volonté de développer des projets socialement utiles et ce même si le modèle économique n'est pas toujours aisé à trouver.



Toutes ces dynamiques rendent compte d'une évolution de la création de valeur. Les entrepreneurs sociaux, collectifs ou de territoire ne cherchent plus uniquement à créer une valeur financière, ni même uniquement à créer de l'emploi, mais à générer des externalités positives plus largement pour le territoire et ses habitants, et pour les parties prenantes de l'entreprise. Avec ces nouvelles formes d'entreprendre, on sort de la logique d'actionnaires et de salariés pour épouser une logique plus systémique.

Des experts constatent aussi l'arrivée d'un entrepreneuriat éphémère (aussi appelé hybride ou à durée limitée), l'entrepreneuriat s'inscrivant comme une étape de la vie professionnelle et non plus comme un projet de vie. Le statut d'auto-entrepreneur et l'évolution du statut d'entreprise individuelle s'inscrivent dans cette dynamique car il est relativement facile de les créer mais aussi d'en sortir.

Il est aussi à noter l'ampleur des projets qui ne passent pas par une création d'entreprise. Les couveuses, coopératives d'activités ou encore le portage salarial permettent de porter les projets des personnes qui souhaitent tester une activité ou monter un projet avec un statut de salarié.

Pour certains experts comme Taoufik Vallipuram, président de Ouishare, les dynamiques intrapreneuriales ou encore la création d'associations ou de démarches citoyennes rentrent aussi dans la case des projets entrepreneuriaux, leurs porteurs ayant besoin d'être accompagnés comme les créateurs d'entreprises (voir l'entretien réalisé avec Taoufik Vallipuram). Les démarches artistiques et plus largement culturelles sont aussi à accompagner, ces dernières étant de plus en plus assimilées à de l'entrepreneuriat, alors que les artistes et acteurs culturels

ne se retrouvent pas dans ce vocable. Toutes ces évolutions font aujourd'hui face à des cadres juridiques et fiscaux qui ne sont pas toujours adaptés, et à des représentations sociales et collectives partagées entre deux normes : d'un côté, ceux qui conçoivent l'entrepreneuriat comme une création d'entreprise et d'emploi, d'un autre ceux qui conçoivent l'entrepreneuriat comme un projet à visée sociale et/ou écologique (voir la fiche projections de tendances sur les nouveaux imaginaires de l'entrepreneuriat).

ZOOM SUR LE MOUVEMENT IMPACT FRANCE



Le mouvement Impact France se veut un réseau de lobbying et de business dédié à des acteurs économiques qui souhaitent agir pour le bien commun. Il réunit 1 200 membres qui s'engagent sur quatre axes : l'impact social, l'impact écologique, le partage de la valeur et le partage du pouvoir. Impact France a développé l'ImpactScore, qui permet aux organisations d'évaluer leur impact social et environnemental. Certaines organisations décident de rendre le résultat public (voir l'exemple de Koeo dans l'image ci-contre).





Les offres sur les marchés évoluent et les entreprises qui reposent sur des modèles financiers plus classiques devront certainement opérer une transition pour aller vers des modèles à visée sociale et écologique pour faire face aux nouveaux entrants (entrepreneurs sociaux, collectifs ou de territoire). Les nouveaux entrepreneurs devront aussi être accompagnés dans cette même dynamique.

Il est question d'adapter les outils juridiques et politiques et les dispositifs d'accompagnement et de financement. La comptabilité des entreprises elle-même devra être repensée (voir la fiche projections de tendances sur la prise en compte des limites planétaires).

Les plateformes numériques, en raison de la précarisation des entrepreneurs qui travaillent par leur intermédiaire, doivent être encadrées pour améliorer les conditions de travail et plus largement de rémunération.

Dans le futur, il s'agira aussi de définir les modalités d'accompagnement des projets entrepreneuriaux qui ne passent pas par une création d'entreprise (démarche citoyenne, intrapreneuriat, idées de la part d'utilisateurs, projets artistiques...). Néanmoins, il est important de se demander si les vocables et les codes de l'entrepreneuriat sont adaptés à ces contextes et à ces publics, et de les faire évoluer.

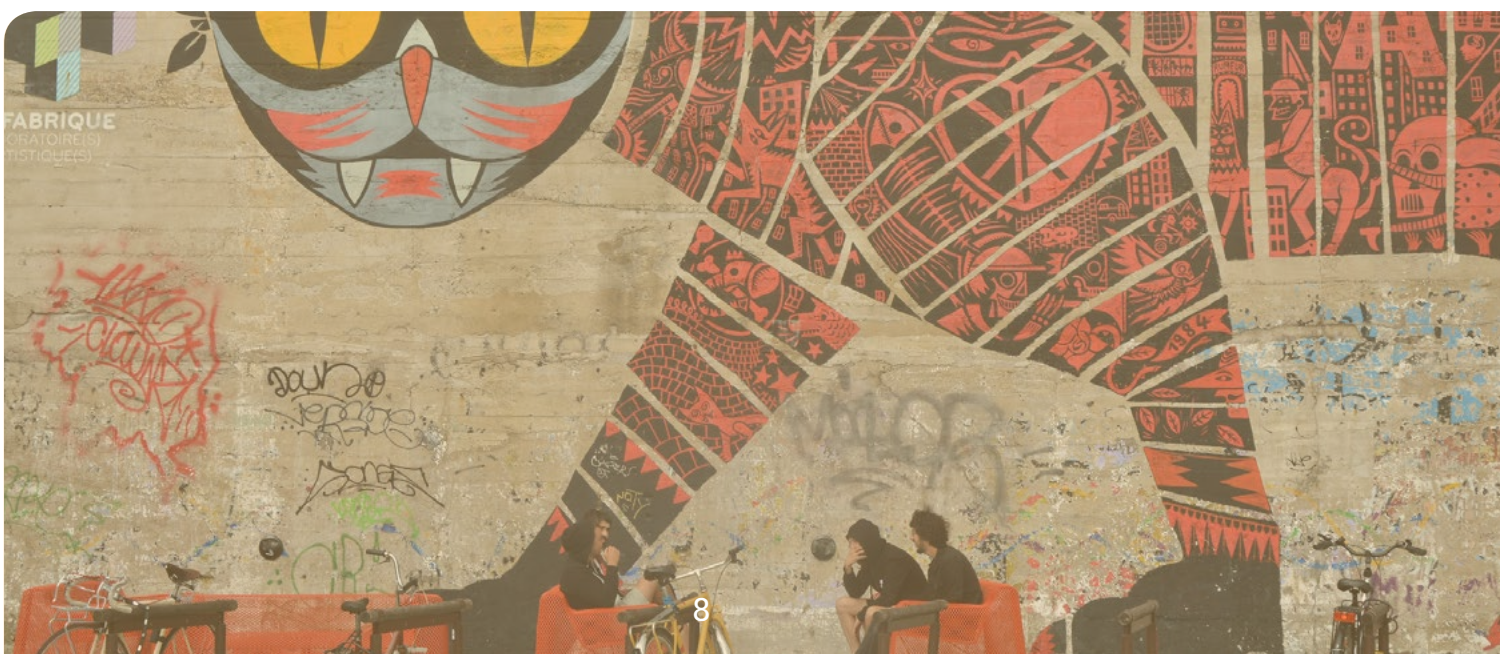
ILS PROJETTENT LES PROJETS ET STATUTS DES ENTREPRENEURS DE DEMAIN



Maxime de Cordes, diplômé en droit et gestion d'entreprise, réinvente le modèle de l'entreprise pour garantir sa pérennité. Il valorise une « approche holistique » qui prend en compte l'ensemble des parties prenantes. Il parle d'une redéfinition nécessaire de la raison d'être, l'organisation, le modèle d'affaires ou encore de la mesure de la performance. Au cœur du modèle, on retrouve les notions d'utilité, de respect de la nature et de l'humain.

L'économie circulaire et régénérative est une piste évoquée (voir à ce titre l'entretien réalisé avec Christophe Sempels). Dans sa vision, les coopératives, les entreprises d'utilité sociale ou les entreprises à impact sont particulièrement vouées à se développer.

Interrogés en 2015 sur l'entreprise de demain, plusieurs centaines de dirigeants d'entreprise mentionnent une plus forte flexibilité pour les collaborateurs, au niveau des contrats, de l'organisation, des horaires ou des modalités d'évolution. Les valeurs évoluent aussi. L'ambition et le profit sont placés au second plan, alors que la performance et la responsabilité sont sur le devant de la scène. Le partage, la créativité, l'optimisme et la solidarité sont aussi placés en tête du profit et de l'ambition.



PRINCIPALES SOURCES MOBILISÉES



1. *Statut unique de l'entrepreneur : vers une meilleure protection*, Fideliance, 2022
2. *Un nouveau statut plus protecteur pour les entrepreneurs individuels !*, Les Echos, 2022
3. *Panorama de l'ESS : Ce que l'ESS apporte à la société*, Panorama de l'ESS, 2022
4. *Panorama des entreprises coopératives*, édition 2022, Coop, 2022
5. *Essor des créations de sociétés et de micro-entrepreneurs en 2021*, INSEE, 2021
6. *À quoi ressembleront les entreprises de demain?*, L'Echo, 2021
7. *Le nombre de sociétés à mission a quadruplé en un an*, Observatoire des sociétés à mission, 2021
8. *Économie Sociale et Solidaire (ESS) : les chiffres à connaître en 2020*, KPMG Pulse, 2020
9. *Évolution de l'éducation entrepreneuriale : mythe ou réalité ?*, Caroline Verzat, Saulo Dubard Barbosa, Stéphane Foliard, Mohsen Tavakoli, dans *Entreprendre et Innover*, 2020
10. *La tech for good en plein boom en France*, Usine nouvelle, 2019
11. *Micro-entrepreneurs immatriculés en 2018 : dans les transports, deux sur trois travaillent via une plateforme numérique*, INSEE, 2018
12. *L'entrepreneuriat social : un nouveau paradigme ?*, Didier Chabanet, Damien Richard, dans *Entreprendre et Innover*, 2017
13. *70% DES SLASHERS (OU PLURI-ACTIFS) LE SONT DEVENUS PAR CHOIX !*, Etude sur les slashers, 2016
14. *Coopérations, La Revue des Sciences de Gestion*, Coopérations, La Revue des Sciences de Gestion 2014/5-6 (N° 269-270), 2015
15. *Les coopératives Plus actuelles que jamais ?*, Les coopératives, Plus actuelles que jamais ?, Gestion 2020/3 (Vol. 45), 2015
16. *Entreprendre dans la diversité, Entreprendre dans la diversité*, *Entreprendre & Innover* 2014/1 (n° 20), 2014
17. *A quoi ressemblera l'entrepreneur de demain ?*, Banque populaire, 2015